

Le Premier Ministre

Paris, le 13 MAI 2014

Les mesures fortes que j'ai annoncées le 16 avril dernier afin de stimuler notre économie et de créer davantage de richesses et d'emplois impliquent des efforts de l'ensemble de la société française.

Je tiens à rappeler que je mesure pleinement l'engagement professionnel des fonctionnaires et de l'ensemble des agents qui mettent en œuvre chaque jour le service public au profit des citoyens. Je tiens à saluer leur contribution déterminante à notre effort collectif de redressement.

Les efforts demandés doivent être justes et équitablement répartis.

Ils doivent tout d'abord préserver la situation des fonctionnaires les plus modestes. J'ai confirmé qu'après la revalorisation déjà intervenue au 1^{er} février 2014 de la grille des 1,6 million de fonctionnaires de catégorie C et des fonctionnaires de catégorie B en début de carrière, la seconde revalorisation serait bien appliquée comme prévu au 1^{er} janvier 2015 pour ces mêmes personnels. Au vu de la situation des finances publiques, c'est un effort significatif qui conduira à un gain individuel de 440 euros nets par an environ pour les fonctionnaires les plus modestes à l'issue de ces deux revalorisations.

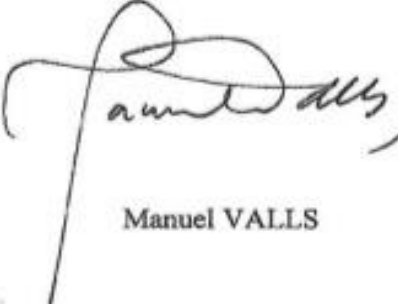
Les efforts demandés ne seront justes, ensuite, que si une perspective est donnée aux fonctionnaires. J'ai indiqué que, le point d'indice n'étant pas destiné à rester indéfiniment gelé, la question serait réexaminée chaque année au vu de la croissance et du redressement économique de notre pays que ces efforts auront contribué à réaliser.

.../...

Par ailleurs, je souhaite que les discussions sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations dans la fonction publique se poursuivent. Nous avons besoin plus que jamais d'améliorer les carrières pour préserver l'attractivité de la fonction publique, de favoriser la mobilité pour garantir la présence des services publics sur l'ensemble des territoires, de simplifier la gestion statutaire et de personnaliser la gestion des ressources humaines dans la fonction publique.

Sur ces différents sujets, je souhaite que le dialogue social sous l'égide de Madame Marylise LEBRANCHU, Ministre de la décentralisation, de la réforme de l'Etat et de la fonction publique, se poursuive et s'intensifie.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Manuel VALLS